



BAUZY

CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 8 JUILLET 2026

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026

Ordre du jour :

DELIBERATIONS

- **Actualisation des tarifs cantine pour l'année scolaire 2026/2027**
- **Actualisation du loyer du logement communal suite au départ du locataire**
- **Remboursement des frais des élus**

POINT FINANCIER

POINT TRAVAUX

PRESENTATION PROJET CHAUFFERIE BOIS

QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026

DELIBERATIONS

DELIB N° 1
ACTUALISATION DES TARIFS DE CANTINE
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

CONTEXTE

- Les repas de la cantine de Bauzy sont fournis et livrés par le service restauration de la commune de Bracieux.
- La commune de Bracieux a modifié au 1er Juillet 2026 le prix de vente de ses repas. Celui ci est passé de 4,40€ à 4,58€
- Le prix de la livraison est passé de 8,60€ à 8,94€
- Comme chaque année nous devons modifier notre grille tarifaire pour tenir compte de ce changement. En accord avec la commune de Neuvy nous vous proposons de passer de 3,70€ à 3,90€ (+5,4%) le prix de vente du repas aux familles pour l'année scolaire 2026-2027.
- Les nouveaux tarifs à compter de septembre 2026 seraient les suivants
 - * Abonnement mensuel (4 jours/semaines sur 10 mois)
(3,90 * 139 jours) /10 soit 54,21€ /mois
 - * Repas exceptionnel ou extérieur 7,00 €. (2025 -> 6,70€)
 - * Enseignants 5,70 € (2025 -> 5,40€)

DELIB N°1

ACTUALISATION DES TARIFS DE CANTINE

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

TABLEAU DE CALCUL DU PRIX DE VENTE

COMPARAISON PRIX REVIENT CANTINE au 8 juillet 2027							
	Année 2021-2022	Année 2022-2023	Année 2023-2024	Année 2024-2025	Année 2025-2026	Année 2025-2026	Année 2026-2027
Prix d'achat par repas	3,26 €	4,10 €	4,20 €	4,20 €	4,30 €	4,40 €	4,58 €
Nombre jours Cantine	144	144	142	138	48	94	139
Nombre élèves	14	14	10	10	13	13	13
Prix de la livraison		8,00 €	8,25 €	8,50 €	8,40 €	8,60 €	8,94 €
Prix total achat repas	6572,16 €	8265,60 €	5964,00 €	5796,00 €	2683,20 €	5376,80 €	8276,06 €
Prix total livraison		1152,00 €	1171,50 €	1173,00 €	403,20 €	808,40 €	1242,66 €
Cout de revient Cantine	6572,16 €	9417,60 €	7135,50 €	6969,00 €	9271,60 €		9518,72 €
Chiffre d'affaire Cantine	6572,16 €	6854,40 €	4970,00 €	4968,00 €	6830,20 €		7047,30 €
Coût pour la commune	0,00 €	2563,20 €	2165,50 €	2001,00 €	2441,40 €		2471,42 €
Subvention par élève	0,00 €	183,09 €	216,55 €	200,10 €	187,80 €		190,11 €

SIMULATION DES TARIFS ET COÛTS POUR LA COMMUNE							
						Prix annuel par élève	Prix mensuel abonnement
Année	Tarif Parents	% Augmentation	Chiffre d'affaire	Cout de revient	Coût pour la commune	Subvention par élève	
2021-2022	3,26	0 %	6572,16 €	6572,16 €	0,00 €	0,00 €	
2022-2023	3,40	4,3 %	6854,40 €	9417,60 €	2563,20 €	183,09 €	489,60 €
2023-2024	3,50	2,9 %	4970,00 €	7135,50 €	2165,50 €	216,55 €	497,00 €
2024-2025	3,60	2,9 %	4968,00 €	6969,00 €	2001,00 €	200,10 €	496,80 €
2025-2026	3,70	2,8 %	6830,20 €	9271,60 €	2441,40 €	187,80 €	525,40 €
2026-2027	3,90	5,4 %	7047,30 €	9518,72 €	2471,42 €	190,11 €	542,10 €

PRIX REPAS
+ 4%

PRIX
TRANSPORT
+ 4%

SUBVENTION
COMMUNE
26%

DELIB N° 1

ACTUALISATION DES TARIFS DE CANTINE

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

DELIBERATION



PROJET DE DELIBERATION
n°1

Page 1 sur 2

CM du 08/07/2026

OBJET :

Modification des tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2026-2027

Monsieur le Maire rappelle que les repas de la cantine de Bauzy sont fournis par le service restauration de Bracieux. La commune de Bracieux a modifié ses tarifs de prix de vente de repas. Une augmentation de 4% a été appliquée

Comme chaque année il est nécessaire de réactualiser le prix de vente aux familles à compter de la rentrée scolaire 2026-2027.

Le tarif d'un repas pour l'année scolaire 2025-2026 était de 3,70 €.

De façon à tenir compte de l'augmentation du prix d'achat des repas, Monsieur le maire propose de passer le prix de vente d'un repas aux familles à 3,90 € (soit 5.4% d'augmentation).

Les nouveaux tarifs seront donc les suivants pour le service de cantine scolaire de l'année 2025-2026.

- Forfait 4 jours /semaine facturé sur 10 mois sachant qu'il y a 139 jours d'école sur l'année 2026-2027

(3,90 * 139) /10 soit 54.21€/mois

- Repas exceptionnel ou extérieur 7 €
- Enseignants 5,70 €



PROJET DE DELIBERATION
n°1

Page 2 sur 2

CM du 08/07/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** Les modifications de tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2026-2027
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en place de la modification des tarifs.

Vote du Conseil Municipal au 08/07/2026

Présents

Abstentions

Contre

Pour

DELIB N°2

ACTUALISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SUITE DEPART LOCATAIRE

CONTEXTE

Madame Marie Claire SAUSSET nous a signifié son départ au 1er septembre 2026 par lettre recommandée du 1er Juin 2026

Le montant du loyer révisé au 1er Janvier 2026 est de 504,65€ TTC charges comprises.

Suite à ce départ nous en sommes en droit d'actualiser le loyer pour tenir compte des tarifs pratiqués dans le secteur avant de remettre l'appartement en location.

Pour cela nous avons contacté un agent immobilier qui nous a fourni un rapport décrivant le logement et estimé le prix de location

DELIB N°2 ACTUALISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SUITE DEPART LOCATAIRE

Présentation du bien | En date du 23.05.2026

A l'attention de
MAIRIE DE BAUZY | Type de bien
Appartement | Adresse
1 Route de Neuzy, 41250 Bauzy, France



Appartement 3p 64 m² à Bauzy (41)

Surface 63,5 m² | 3 pièces | 1er étage sur 1 | - | 2 chambres | -

Situé au 1er étage d'un bâtiment accueillant la mairie et l'école du village, cet appartement en très bon état offre un cadre de vie agréable et tout le confort moderne.

Il bénéficie de prestations de qualité avec des menuiseries en bois équipées de double vitrage ainsi qu'une bonne isolation des murs et de la toiture, garantissant un confort thermique appréciable.

L'appartement se compose d'une entrée desservant une salle de bains avec WC, un salon, une cuisine ainsi que deux chambres. L'une des chambres permet d'accéder à un grenier d'environ 13 m², offrant un espace de rangement supplémentaire.

Une cour privative entièrement close complète ce bien.

Aménagement intérieur	Aménagement extérieur	Informations complémentaires
Ts salon		État : réfait à neuf
Ts salle de bain		Non meublé
Ts cuisine		Ancien
2 chambres		Mode de chauffage : collectif
		Chauffage : au fuel

Une estimation précise nécessite une connaissance approfondie de votre bien. Localisation, état et atouts sont autant d'éléments cruciaux pour une estimation affinée.

Julien Bachelot
Conseiller immobilier

06 85 06 68 29
julien.bachelot@iadfrance.fr

Conclusion | En date du 23.05.2026

A l'attention de
MAIRIE DE BAUZY | Type de bien
Appartement | Adresse
1 Route de Neuzy, 41250 Bauzy, France



Mes recommandations

L'évaluation de votre appartement repose sur une analyse rigoureuse de ses caractéristiques intrinsèques, de sa localisation et de la dynamique actuelle du marché local. En croisant les données des biens similaires actuellement disponibles ou récemment loués dans votre secteur, nous avons pu établir une valeur cohérente avec la réalité économique et les attentes des futurs locataires.

L'état refait à neuf de votre bien constitue un avantage compétitif majeur. Cette qualité, particulièrement recherchée, renforce l'attractivité de l'appartement sur le marché et permet de valoriser votre patrimoine tout en assurant une mise en location dans les meilleures conditions possibles.

En tenant compte de l'ensemble de ces éléments et des spécificités de votre bien, je vous préconise un loyer hors charges de 550 €.

Valeur locative de votre bien

Loyer H.C.	500 € - 600 € 8 €/m² - 9 €/m²
Charges mensuelles	- €
Loyer C.C.	500 € - 600 € 8 €/m² - 9 €/m²

LOYER HC
550€

PROVISION
CHARGES
50€



Julien Bachelot
06 85 06 68 29
julien.bachelot@iadfrance.fr

Ce document a été réalisé par un conseiller* du réseau iad à partir des données du marché immobilier de votre secteur publiées sur le web. Ces données sont mises à jour en temps réel afin de suivre au plus près les évolutions du marché par la société Yanport - www.yanport.com. Les indicateurs et estimations de cette étude sont communiqués sous l'entière responsabilité du professionnel.

Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IGD France immatriculés au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iad France.

*Cet avis de valeur ne constitue pas une expertise immobilière

DELIB N°2
ACTUALISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL
SUITE DEPART LOCATAIRE

PROPOSITION DE TARIF DE LOCATION

Compte tenu du rapport nous vous proposons de louer l'appartement pour un prix mensuel de 550€ hors charge auquel s'ajoutera une provision pour charges de chauffage de 50€ mensuel

Le prix de location sera révisé annuellement selon l'indice de référence de l'IRL

NB1 la provision de charge est calculée de manière forfaitaire (faute d'outils de mesure) pour la saison de chauffage 2026-2027 et est basée sur l'utilisation d'une chaudière fuel. Cette provision sera modifiée si le projet de chaufferie bois est mis en place pour la saison de chauffage 2027-2028 car nous disposerons d'une mesure de la consommation réelle d'énergie pour chauffer le logement. (à préciser dans le bail)

DELIB N°2

ACTUALISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL SUITE DEPART LOCATAIRE

DELIBERATION



PROJET DE DELIBERATION
n°2

Page 1 sur 2

CM du 08/07/2026

OBJET :

**Fixation du loyer du logement communal situé sur la
commune au 1 route de Neuvy**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2241-1, L. 2122-21 et R. 2241-1 ;
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2221-1 ;

Considérant que la commune est propriétaire d'un logement situé 1 Route de Neuvy, 41250 Bauzy d'une surface de 63.5 m², composé de 3 pièces ;

Considérant l'évaluation de la valeur locative du logement, réalisée par IAD Immobilier, estimée entre 500€ et 600€ Hors Charges ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE La fixation du loyer mensuel du logement communal situé 1 route de Neuvy, 41250 Bauzy comme suit:

- Loyer principal : 550 € (cinq cent cinquante euros) hors charges ;
- Provision pour charges : 50 € (cinquante euros), correspondant aux dépenses de chauffage.

PRECISE La révision du loyer annuellement selon l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE, conformément à l'article 17-1 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

AUTORISE Le maire est autorisé à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment le bail locatif et ses avenants.

DELIB N°3

REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS

CONTEXTE

Remboursement factures diverses de matériels et produits achetés pour la commune

Fournisseur	Montant	Commentaire
Amazon	42,31 €	Produits d'entretien
Amazon	37,96 €	Lot de 12 vaporisateurs pour l'école
Amazon	74,97 €	Lot de 3 ventilateurs pour l'école
<i>TOTAL</i>	<i>155,24 €</i>	

DELIB N°3

REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS

DELIBERATION



PROJET DE DELIBERATION
n°3

Page 1 sur 1

CM du 08/07/2026

OBJET :

Remboursement de Monsieur Henry LEMAIGNEN

Vu l'article Art. L. 2123-18-3 du code des collectivités territoriales : Les dépenses exceptionnelles d'assistance et de secours engagées en cas d'urgence par le maire ou un adjoint sur leurs deniers personnels peuvent leur être remboursées par la commune sur justificatif, après délibération du conseil municipal.

Vu les factures réglées par Monsieur le Maire s'élevant à un montant total de : 155,24€ chez Amazon

Pour l'achat de produits d'entretien : 42,31€
Pour l'achat de 12 vaporisateurs à destination de l'école : 37,96€
Pour l'achat de 3 ventilateurs destinés à l'école : 74,97€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le remboursement de la somme de 155,24€ (cinquante euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes) à Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal au 08/07/2026

Présents	
Abstentions	
Contre	
Pour	

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026

POINT FINANCIER

POINT FINANCIER FONCTIONNEMENT

- **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**
 - **Chapitre 11 charges à caractère général**
 - achat de matériel , frais d'entretien, consommables, contrat de maintenance, honoraires....
 - **Chapitre 12 frais de personnel**
 - personnel communal, personnel extérieur, charges sociales
 - **Chapitre 14 atténuation de produits**
 - compensation financière des compétences prises en charge par la COMCOM
 - **Chapitre 65 autre charges de gestion courante**
 - Indemnités des élus , cotisations aux organismes, subventions
 - **Chapitre 66 charges financières**
 - **Chapitre 68 Dotations aux provisions et dépréciations**

POINT FINANCIER FONCTIONNEMENT

- PRESENTATION 2026

- Pour plus de clarté, les réserves ne sont pas intégrées dans des lignes correspondant à des dépenses réellement effectuées mais sur des lignes pour lesquelles on n'a pas prévu de faire de dépenses

Budget de Fonctionnement - Répartition des Réserves		
Chapitre 011	Poste 618-Divers	150 018,22 €
Chapitre 065	Poste 65888 - Autres	20 223,00 €
	Total	170 241,22 €

POINT FINANCIER FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AU 3 Juillet 2026					
				Avancement	50 %
Chapitre		<i>Depenses Année 2025</i>	<i>Budget Année 2026</i>	<i>Réalisé Année 2026</i>	<i>Avancement en % du budget</i>
11	<i>Charges Caractère Général</i>	54 333,59 €	56 195,00 €	25 926,37 €	46 %
			150 018,22 €		
12	<i>Frais de personnel</i>	109 318,43 €	122 200,00 €	61 606,75 €	50 %
14	<i>Attenuations de produits</i>	8 166,38 €	8 700,00 €	979,32 €	11 %
65	<i>Autres charges de Gestion courante</i>	36 165,55 €	41 010,00 €	17 311,10 €	42 %
			20 223,00 €		
66	<i>Charges financières</i>	98,86 €	200,00 €	26,74 €	13 %
68	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0 %
	TOTAL	208 082,81 €	228 505,00 €	105 850,28 €	46 %

- **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**
 - **Chapitre 70 produits des services, du domaine et ventes diverse :**
 - concession, droits, redevances
 - **Chapitre 73 Impôts et Taxes**
 - Impôts locaux, FNGIR, Mutations
 - **Chapitre 74 Dotation, subventions et participations**
 - compétences prises en charge
 - **Chapitre 75 Autres produits de gestion courante**
 - revenu des immeubles
 - **Chapitre 76 Produits financiers**
 - Revenus des valeurs mobilière et placements

POINT FINANCIER FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT AU 3 Juillet 2026					
				Avancement	50 %
		Recettes année 2025	Budget année 2026	Réalisé année 2026	Avancement en % du budget
Poste 70	Produit des services, du domaine et ventes diverses	11 102,74 €	10 690,00 €	5 333,51 €	50 %
Poste 73	Impôts et taxes	7 538,00 €	7 538,00 €	2 210,00 €	29 %
Poste 731	Fiscalité Locale	137 416,30 €	136 000,00 €	49 880,00 €	37 %
Poste 74	Dotations, subventions et participations	77 163,43 €	75 500,00 €	12 260,00 €	16 %
Poste 75	Autres produits de gestion courante	13 748,87 €	9 000,00 €	6 672,55 €	74 %
Poste 76	Produits financiers	0,66 €	0,00 €		
	TOTAL	246 970,00 €	238 728,00 €	76 356,06 €	32 %

POINT FINANCIER FONCTIONNEMENT

Ecart recettes/dépenses au 03/07/2026 :

	Dépenses	Recettes	Solde
Réel	105850,26 €	76356,06 €	-29 494,20 €

Point d'attention Chapitre 12 : Charges de personnel 50% consommé au bout de 6 mois

- Remplacement de Christine par Aurelie depuis Janvier
- Les indemnités versées par la CPAM concernant Christine arrivent en recettes sur un autre chapitre et n'ont pas été versées en totalité

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026

POINT TRAVAUX

REPRISE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

POINT DE SITUATION

ETAPE	DETAIL	DATE
Procedure Administrative	Phase 1: 1er constat d'abandon pour 63 tombes	27 Aout 2024
	Phase 2: 2ème constat d'abandon pour 61 tombes	13 Janvier 2026
	Phase 3: Délibération du conseil municipal pour entériner la liste des 60 tombes à relever	18 Février 2026
Travaux	- Reprise des concessions - Installation de Cavurnes - Création d'un jardin du souvenir - Réfection des grilles de la porte d'entrée	27 avril au 7 mai 2026
Engazonnement		Automne 2026

REPRISE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

PHOTOS



REPRISE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

POINT FINANCIER A FIN JUIN 2026

		BUDGET TTC	REEL TTC	Date Paiement		
LOT 1 Procédure Administrative						
	Procédure de reprise de 70 Concessions Phase 1		6804,00 €	27/11/2024		
	Procédure de reprise de 70 concessions Phase Finale		2928,00 €	29/01/2026		
TOTAL LOT 1		10920,00 €	9732,00 €			
LOT 2 Travaux						
	Reprise de 61 concessions et creusement sur 22 emplacements non identifiés		36396,00 €	12/05/2026		
	Réparation porte Ossuaire		354,85 €	22/04/2026		
	Refecton Grille Cimetière		2770,32 €	01/06/2026		
TOTAL LOT 2		43872,00 €	39521,17 €			
LOT 3 Installations et Engazonnement						
	Aménagement site cinéraire		8520,00 €	10/06/2026		
	Engazonnement			RAR		
TOTAL LOT3		11920,00 €	8520,00 €			
TOTAL PROJET		66712,00 €	57773,17 €			
	Reste à Réaliser		8938,83 €			
SUBVENTIONS						
	DETR	10685,10 €				
	FDC COMCOM	21370,20 €				
	FCTVA	9117,00 €				
RESTE A CHARGE COMMUNE		25539,70 €				

A DEMANDER EN FIN D'ANNÉE LORSQUE PROJET TERMINÉ

A RECUPERER EN 2027

POINTS D'ATTENTION

- 1) Budget initial prévu en janvier 2024 pour demandes de subvention : 55860€HT ce qui correspond à 67032 € TTC (a comparer aux 66712€ estimé à ce jour)
- 2) Au budget initial le reste à charge prévisionnel commune était de 32 380€. Aujourd'hui le reste à charge estimé est de 25 529 €
- 3) Reste à finaliser l'engazonnement (devis, choix du processus, réalisation automne 2026) pour clore ce dossier d'investissement
- 4) Il faut quadriller la partie reprise pour déterminer le nombre et l'emplacement des nouvelles concessions et mettre à jour le plan du cimetière
- 5) Il faut déterminer le nouveau mode de vente et le tarif des concessions et cave-urnes.
- 6) Il faut mettre en place un règlement du cimetière

-> Création d'un groupe de travail pour les points 5 et 6

-> Mission à confier à Guillaume et Mélanie pour le point 4

ENFOUISSEMENT ROUTE DE NEUVY

RAPPELS

Proposition du SIDELOC d'enfouir la ligne électrique aérienne située dans le bourg route de Neuvy. Ceci implique de:

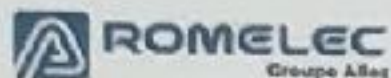
- Enfouir la ligne électrique
- Enfouir les lignes Télécom
- Mettre en place 4 mats d'éclairage public
- Supprimer les 3 poteaux béton



ENFOUISSEMENT ROUTE DE NEUVY

PLANNING PREVISIONNEL

- Travaux
- Congés, Jours fériés, Pont
- Intervention ORANGE à n+60j après Réception GC
- Intervention avec ENEDIS A PROGRAMMER
- Intempéries
- Coupure ENEDIS Autre chantier



COURANTS FORTS
COURANTS FAIBLES
RÉSEAUX HT/BT
ÉCLAIRAGE PUBLIC
CLIMATISATION FROID

SAS ROMELEC
7 Rue de Plaisance
21 de l'Arche
45200 ROMORANTIN
02 54 74 05 18
www.romelec.com
romelec@romelec.com



SECURISATION BT - GC TE



ENFOUISSEMENT ROUTE DE NEUVY

PLANNING PREVISIONNEL

- Travaux
- Congés, Jours fériés, Pont
- Intervention ORANGE à n+60j après Réception GC
- Intervention avec ENEDIS A PROGRAMMER
- Intempéries
- Coupure ENEDIS Autre chantier



COURANTS FORTS
COURANTS FAIBLES
RÉSEAUX HT/BT
ÉCLAIRAGE PUBLIC
CLIMATISATION-FROID

SAS ROMELEC
7 Rue de Plaisance
Zi de l'Arche
41200 ROMORANTIN
02 54 76 05 16
ecov.romelec.com
romelec@romelec.com

BAUZY ECOMMUNICATIONS & MISE EN CONF ECL PUB "ROUTE DE NEUVY" PLANNING PREVISIONNEL TRAVAUX Dossier 25-0003-SEC



EFFACEMENT ROUTE DE NEUVY

BUDGET PREVISIONNEL Décembre 2024

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT
Enfouissement BT	0,00 €
Enfouissement Telecom	11 000,00 €
Eclairage Public 4 mats	11 520,00 €
Divers et imprévus	2 200,00 €
TOTAL	24 720,00 €

DEPENSES PREVISIONNELLES ACTUALISEES AU 03/07/2026

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT	TVA	TTC
Enfouissement BT	0,00 €		
Enfouissement Telecom	11 457,63 €		
Eclairage Public 4 mats	10 711,21 €		
TOTAL	22 168,84 €	4 433,76 €	26 602,60 €

RESTE A CHARGE COMMUNE ESTIME AU 03/07/2026

DESIGNATION PRESTATION	MONTANT HT	% du projet
Dépenses HT	22 168,84 €	
Subvention SIDELC 4*800€	-2 400,00 €	
DETR 2026 (20%)	-4 433,77 €	
DDSR 2026 (50%)	-11 084,42 €	
FDC COMCOM (pas éligible)	0,00 €	
Reste à charge HT	4 250,65 €	19 %
TVA	4 433,76 €	
FCTVA	-3 635,69 €	
Reste à charge TTC	5 048,72 €	

POINT FINANCIER

A RÉCUPÉRER EN 2026
À LA FIN DES TRAVAUX

LE FOND DE
CONCOURS NE PEUT
SUBVENTIONNER DES
PROJETS AU DELÀ DE
20% RESTE À CHARGE

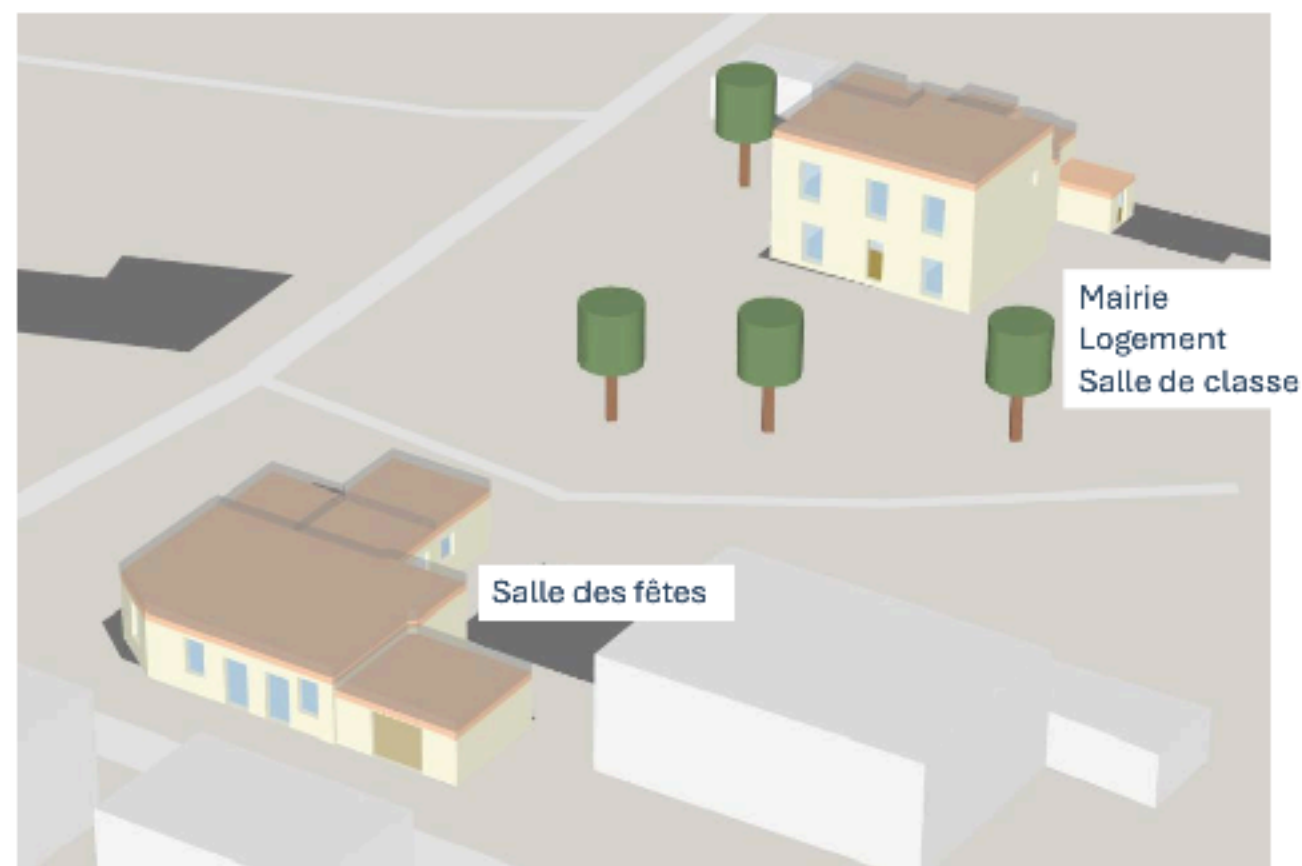
A RÉCUPÉRER EN 2027

Etude de faisabilité Création d'une Chaufferie Biomasse – Ville de Bauzy

17/06/2026

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Emplacement géographique



CHAPITRE 1

Constats de l'existant

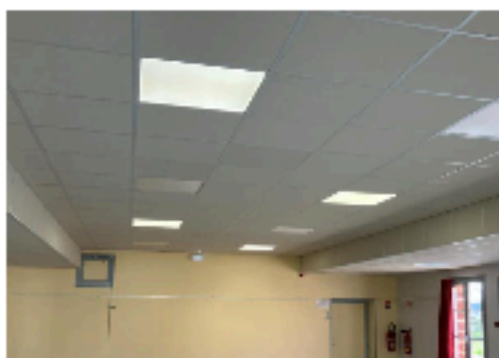
PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Etat des lieux - Salle des fêtes

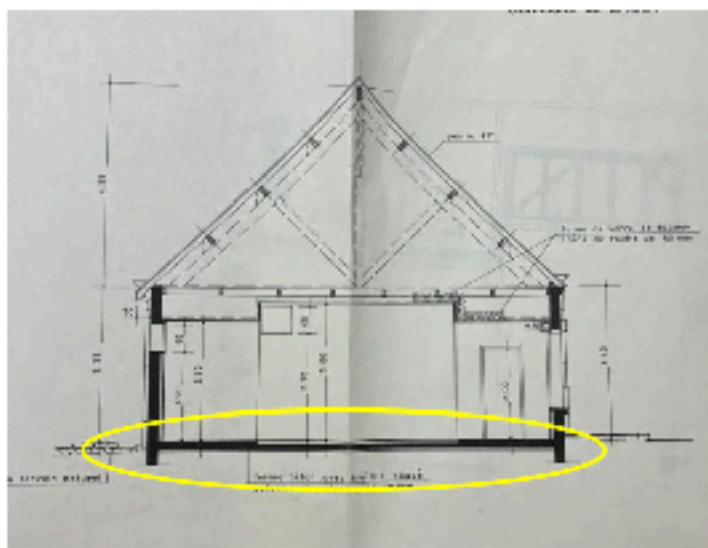
Enveloppe



L'isolation des planchers hauts (25 cm) en combles perdus et en faux plafond est jugée suffisante – $R = 7,1$



L'isolation des murs par l'intérieur a été estimée à 7 cm environ – $R = 2,2$



Les planchers bas sont en majorité isolés à hauteur de 4 cm – $R = 1,42$



Les menuiseries n'offrent pas une performance thermique optimale, mais ne sont pas vétustes et ne présentent aucun signe de dégradation – $U_w = 3,3$

Etat des lieux - Salle des fêtes

Equipements



La salle des fêtes est équipée de panneaux rayonnants électriques avec un suivi précis des températures.
Le pilotage est assuré par la commune via une antenne Lora permettant de suivre et d'ajuster les températures

La préparation des repas est assurée par un ballon électrique de 200 L.

L'extraction est assurée par des bouches de ventilation réparties dans la salle des fêtes. Le débit a été estimé à 60 m³/h par bouche dans le cadre de la modélisation avec des entrées d'airs sur la menuiserie.

Etat des lieux – Mairie & Logement

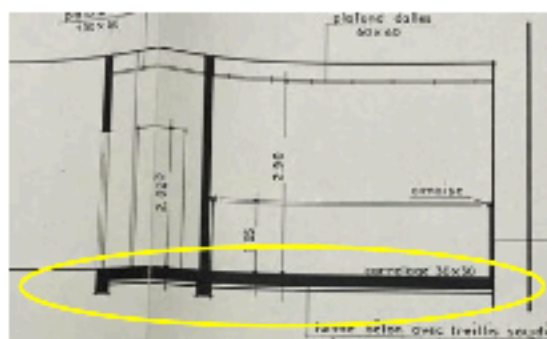
Enveloppe



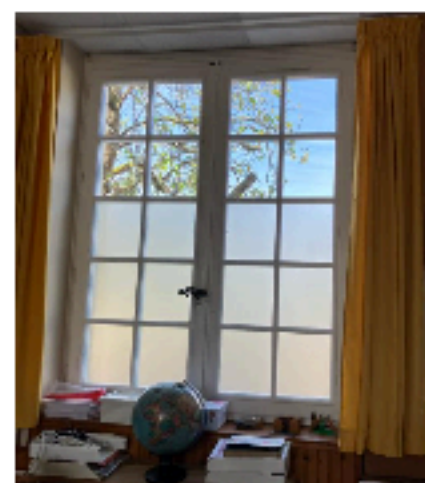
Le logement situé au R+1 est isolé en combles de manière satisfaisante.
 $R = 7,1$



Les murs en pierre bénéficient d'une isolation par l'intérieur, dont l'épaisseur a été estimée à 8 cm.
 $R = 2,63$
Les parois légères du logement sont isolées à hauteur de 30 cm – $R = 7,5$



Les planchers bas de la mairie sont, pour la plupart, isolés
 $R = 1,42$



Les menuiseries n'offrent pas une performance thermique optimale, mais ne sont pas vétustes et ne présentent aucun signe de dégradation
 $U_w = 3,3$

Etat des lieux – Salle de classe

Enveloppe



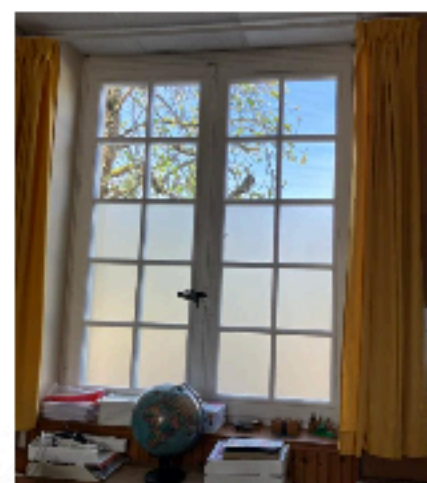
L'isolation de la salle de classe en faux plafond avec de la laine de verre est d'une épaisseur suffisante
 $R = 7,1$



Les murs en pierre de la salle de classe ne présentent pas d'isolation.
 $R = 0,6$

Le SAS est considéré comme isolé
 $R = 2,2$

Le plancher bas de la salle de classe est considéré comme non isolé
 $R = 0,09$



Les menuiseries n'offrent pas une performance thermique optimale, mais ne sont pas vétustes et ne présentent aucun signe de dégradation
 $U_w = 3,3$

Etat des lieux – Ecole/Mairie/Logement

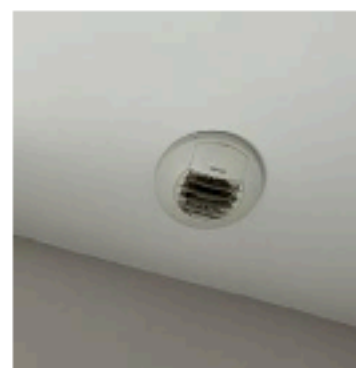
Equipements



Le chauffage est assuré par une chaudière au fioul d'environ 30 kW. Les radiateurs sont équipés de têtes thermostatiques intelligentes permettant une gestion fine de la température. Un radiateur électrique est présent dans la salle de classe (SAS)



L'ECS du logement est assuré par un ballon électrique de 150 L



Aucune ventilation n'est présente dans la salle de classe. En revanche, les WC de la mairie ainsi que le logement sont ventilés. La concentration de CO₂ dans la salle de classe est élevée

CHAPITRE 2

Etude de faisabilité

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Scénario de travaux d'amélioration énergétique

Salle de classe : Isolation des murs par l'intérieur et mise en place d'une ventilation double flux

Salle des fêtes : Mise en place d'une ventilation sur sondes CO2

Mairie : Mise en place d'une ventilation sur sonde CO2

Logement : Ventilation de type Hygro A

Sites	Montant prix HT
Ventilation	7928 €
Isolation	9450 €
TOTAL	17 378 €

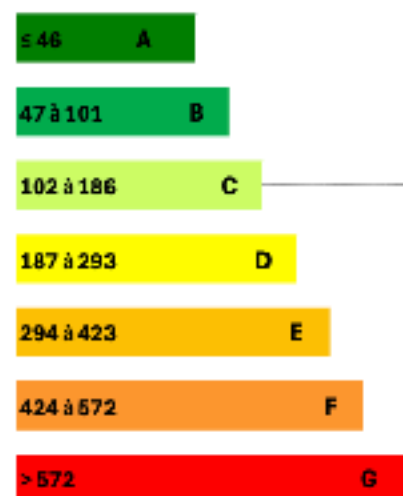
Sites	Consommation chauffage avant travaux kWhpci	Consommation chauffage après travaux kWhpci	Ecart Facture Avant / Après travaux
Salle de classe	5 225	3 039	-42%
Mairie	3 130	2 775	-11%
Logement	10 141	9 167	-10%
Salle des fêtes	10 445	8 187	-22%
TOTAL	28 941	23 169	-20%

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Etiquette jumelée (381 m²)

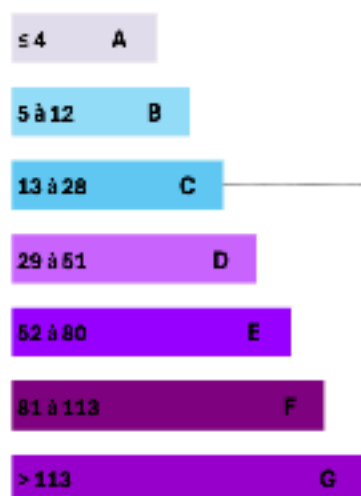
Avant travaux

Consommation
kWhEP/(m².an)



141

Emission de CO2
kg. Éq CO2/(m².an)

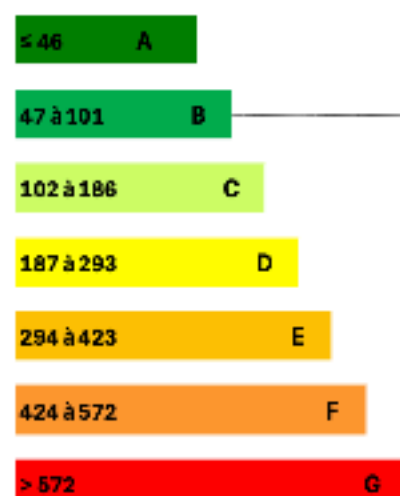


18

Remarque : Consommation sur les 5 usages réglementaires

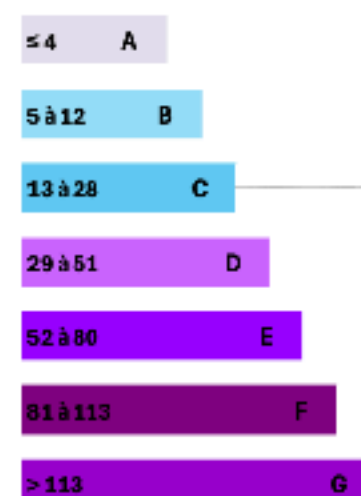
Après travaux

Consommation
kWhEP/(m².an)



99

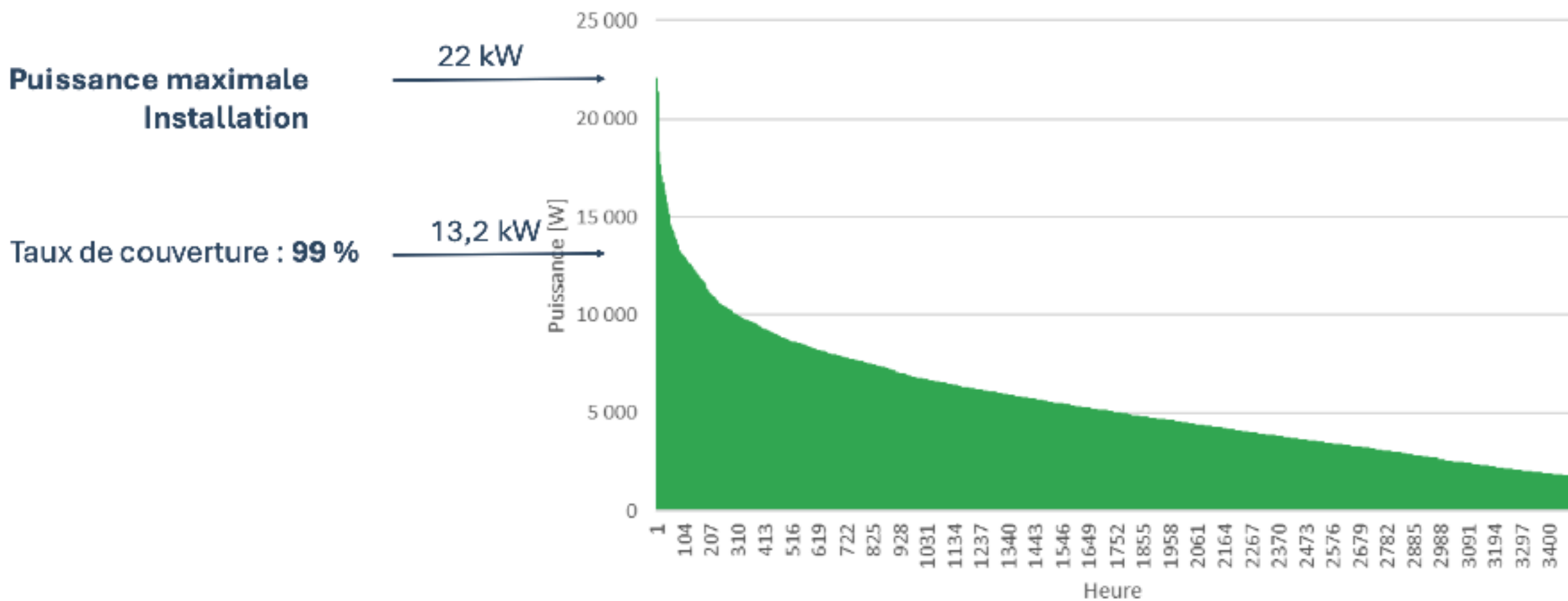
Emission de CO2
kg. Éq CO2/(m².an)



13

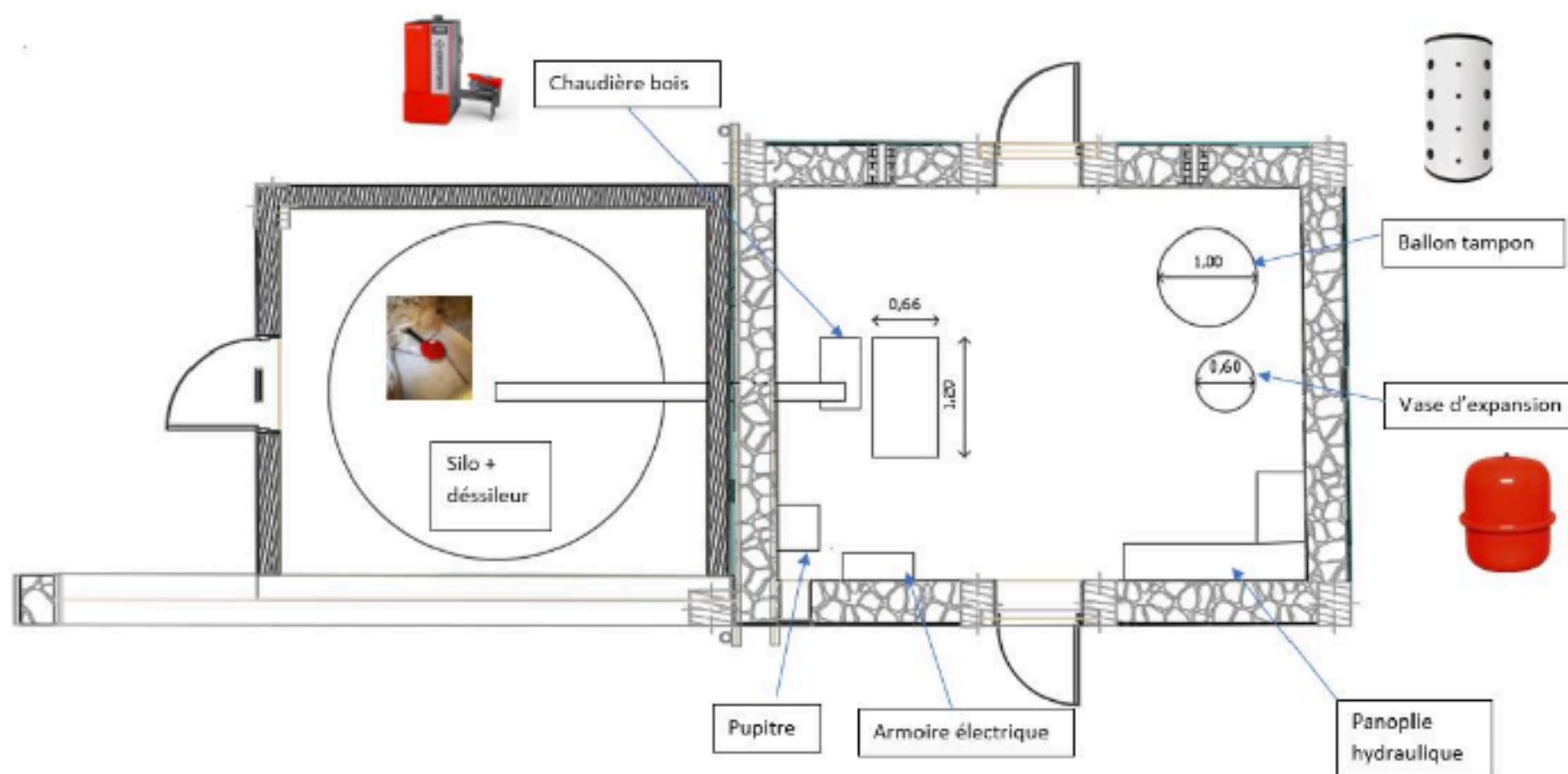
PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Monotone de chauffage

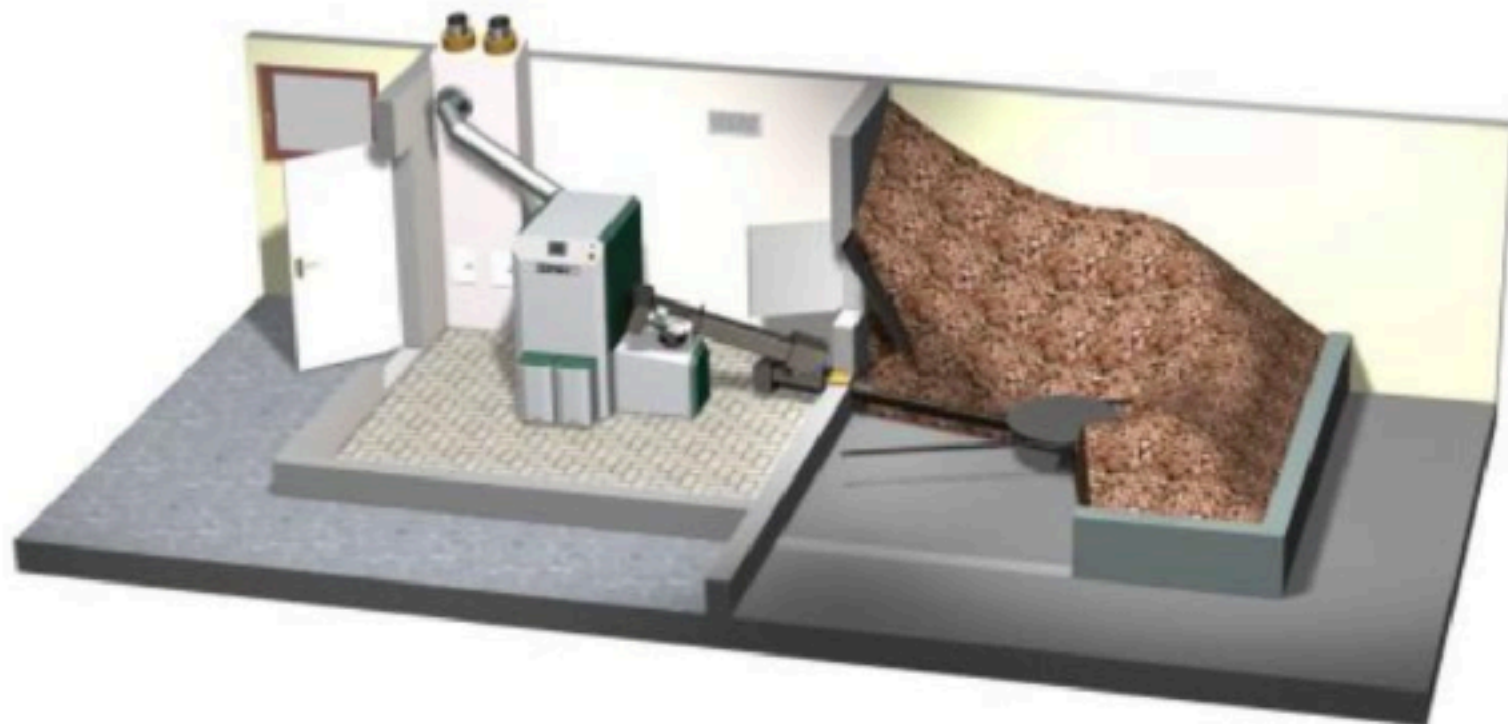


PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie

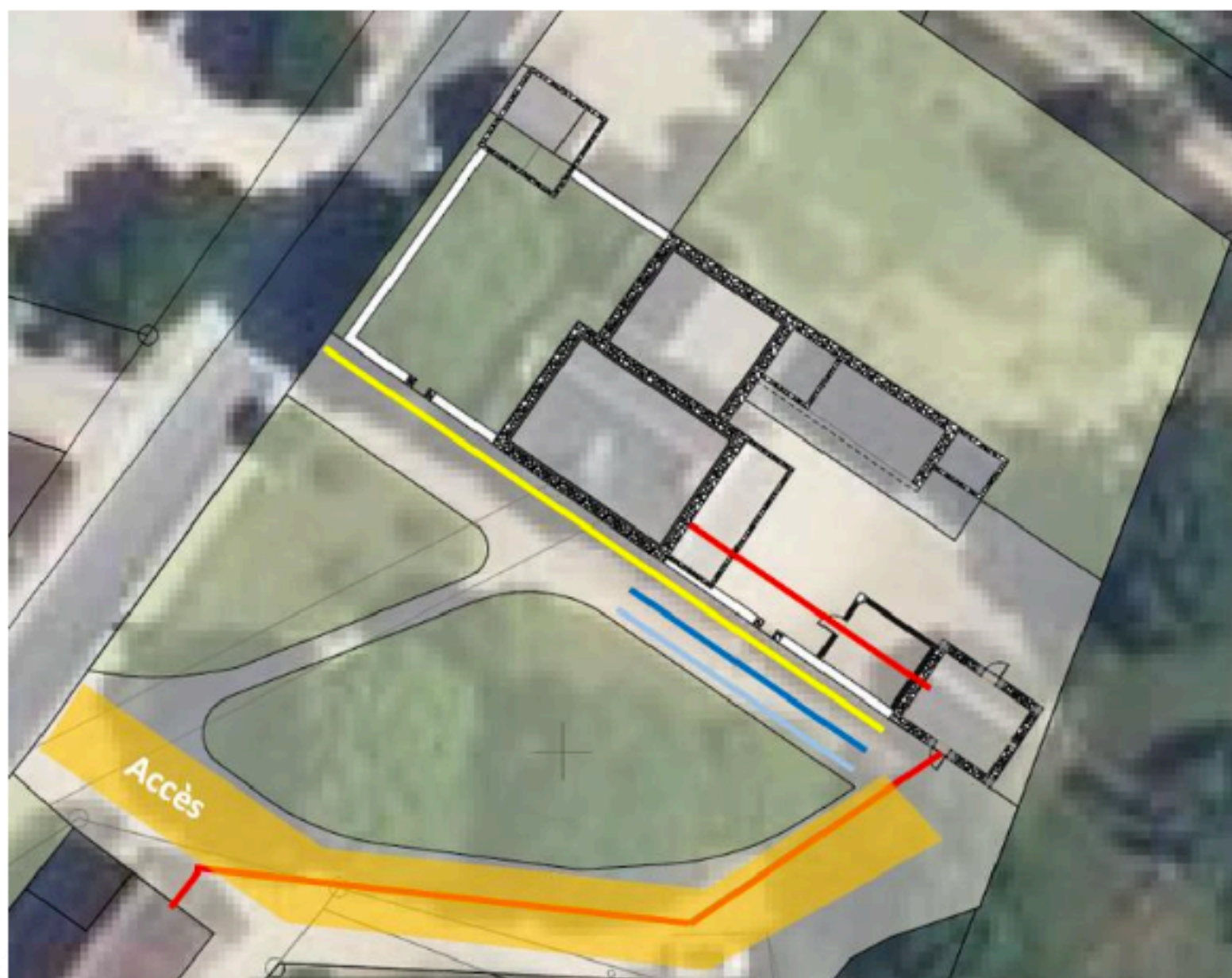


PROJET DE CHAUFFERIE BOIS



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie



- Raccordement électrique
- Réseau AEP
- Réseau EU, EP
- Réseau technique de chauffage
- Accès camion

CHAPITRE 3

Volet Architectural

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie

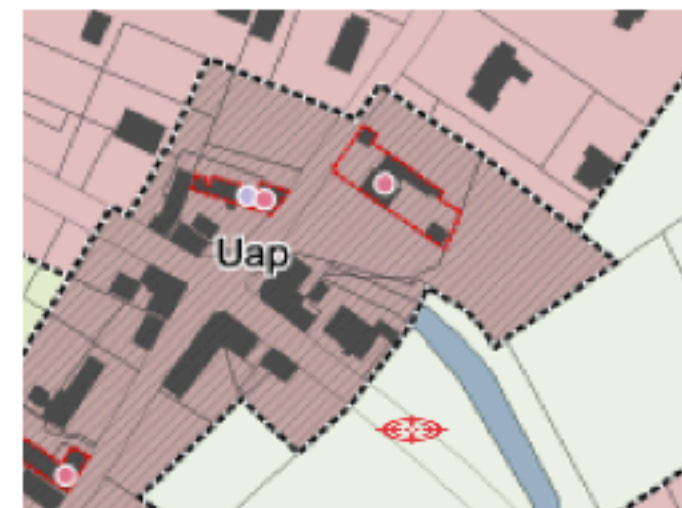


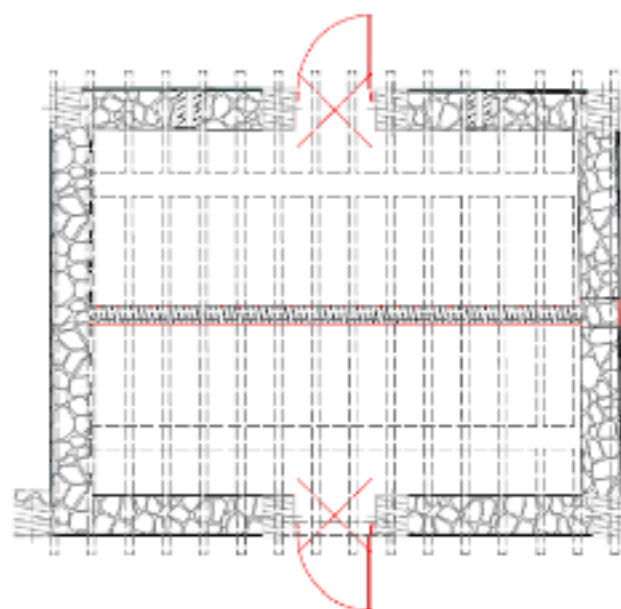
Figure 1 - Extrait du zonage urbain - source CC grand chambord



Figure 2 - Rayon de protection MH - source Atlas des patrimoines

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

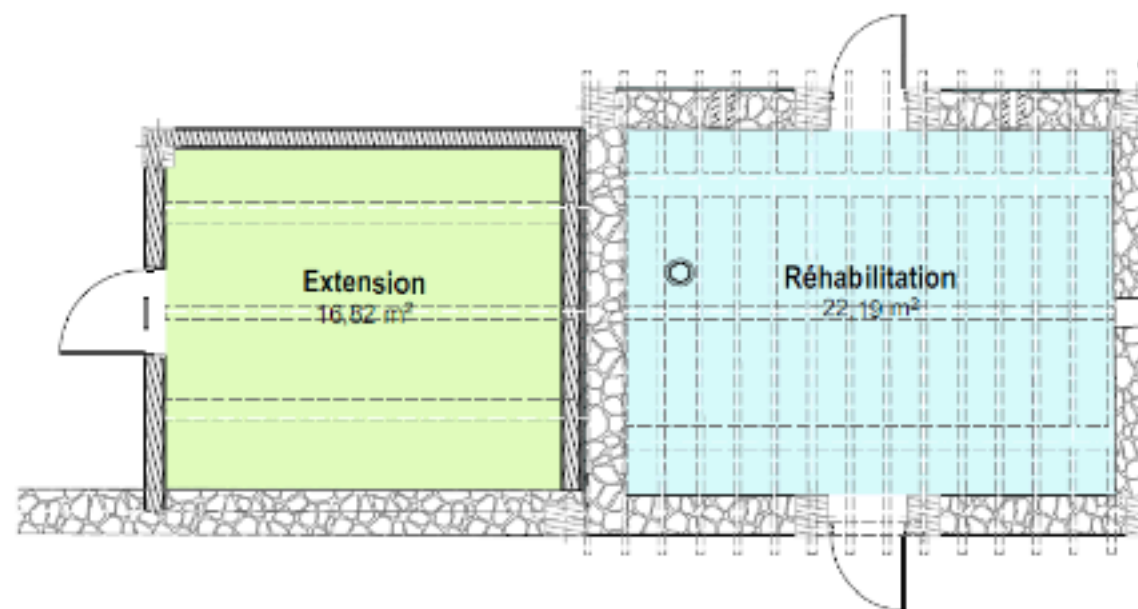
Chaufferie



Etat existant

 Démolitions

- Démolition du mur intérieur
- Remplacement des deux portes extérieures



Etat projeté

- Réhabilitation de l'ancien local de stockage :
 - Réfection des enduits / reprise ponctuelle de maçonnerie
 - Révision de la couverture + création d'une récupération des eaux de toiture (gouttière + descente EP)
- Une extension d'environ 20m²

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie – état existant



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie état projeté



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie – état existant



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie – état projeté



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaufferie – état existant



PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Chaudière – état projeté



CHAPITRE 4

Bilan

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Bilan financier

Postes	Unité	Solution de référence	Solution Biomasse
Montant des travaux	€HTVA	54 180	175 434
Maitrise d'œuvre	€HTVA	7 585	28 947
Autres coûts annexes	€HTVA	3 793	14 035
TOTAL Travaux	€HTVA	65 558	218 415
TVA 20%	TVA	13 112	43 683
FCTVA -16,404%	TVA	-12 905	-42 995
Reste à charge	€HTVA	65 764	219 104

Compris subventions (CEE, CCRT & Région, DDAD, DDSR)			
Montant subventions	€HTVA	17 500	175 283
% subventions totales	%	27%	80%
Reste à charge	€HTVA	48 264	43 821

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Bilan financier - Biomasse

Postes	Unité	Solution Bois
Gros Œuvre	€HTVA	36 698
Charpente-Couverture	€HTVA	14 805
Menuiserie	€HTVA	4 725
Plâtrerie - Peinture	€HTVA	3 486
Isolation Intérieure	€HTVA	9 450
Chauffage Ventilation Electricité	€HTVA	106 271
TOTAL Travaux	€HTVA	175 434
Maitrise d'œuvre 16,5%	€HTVA	28 947
Autres coûts annexes 8% (BCT, SPS, Diag Amlante, Géotechnique, Relevé topographique, Détection de réseaux, Raccordement Gestionnaire Elec)	€HTVA	14 035
TOTAL Travaux	€HTVA	218 415
TVA 20%	TVA	43 683
FCTVA -16,404%	TVA	-42 995
Reste à charge	€HTVA	219 104

Compris subventions (CEE, CCRT & Région, DDAD, DDSR)		
Montant subventions	€HTVA	175 283
% subventions totales	%	80%
Reste à charge	€HTVA	43 821

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Gestion du combustible

Bilan énergétique annuel		
Consommation totale	24 037	kWh PCI
Consommation biomasse	7	tonnes
Consommation biomasse	27	m3ap

Nous observons **1 livraison** par an pour la livraison de plaquette.

La consommation annuelle est estimée à environ **7 tonnes de plaquettes forestières**, soit 27 m3ap.

	Annuel	Octob.	Novem.	Décem.	Janvier	Févier	Mars	Avril	Mai
Nb de vidange/mois	3	0,2	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5	0,3	0,0

Les cendres devront donc être vidé à hauteur de 3 fois par an, ce calcul a été réalisé sur un bac à cendre de 30 litres.

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Coût du combustible

Solution de référence	Solution biomasse
2 chaudières à condensation	Chaudière à Bois Déchiqueté de 20 kW

Postes	Unité	Solution de référence	Biomasse
Consommation bois déchiqueté	kWh _{ef} PCI/an		24 037
Consommation gaz	kWh _{ef} PCI/an	19 456	
Facture d'énergie	€TTC/an	2 393 €	1 322 €
Total économie facture	%		-45%

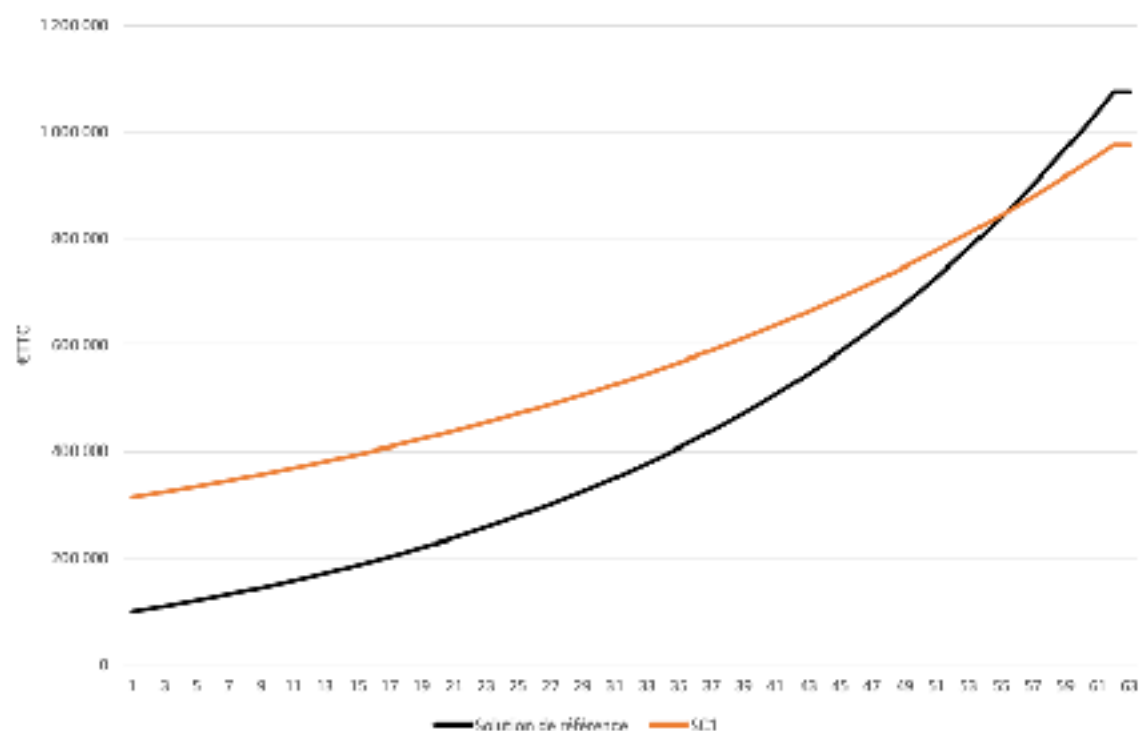
Réduction des émissions de
CO2 de 92 %

Energie	Tarif €TTC/kWh _{pci}
Gaz	0.123
Bois plaquettes	0.055

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Bilan financier sur 20 ans Hors subventions

		Solution de référence	Biomasse
Facture énergie	€TTC	71 259	32 121
Exploitation/Garantie	€TTC	63 862	89 406
Reste à charge travaux	€HTVA	92 545	308 328
Totaux	€TTC	227 665	429 855

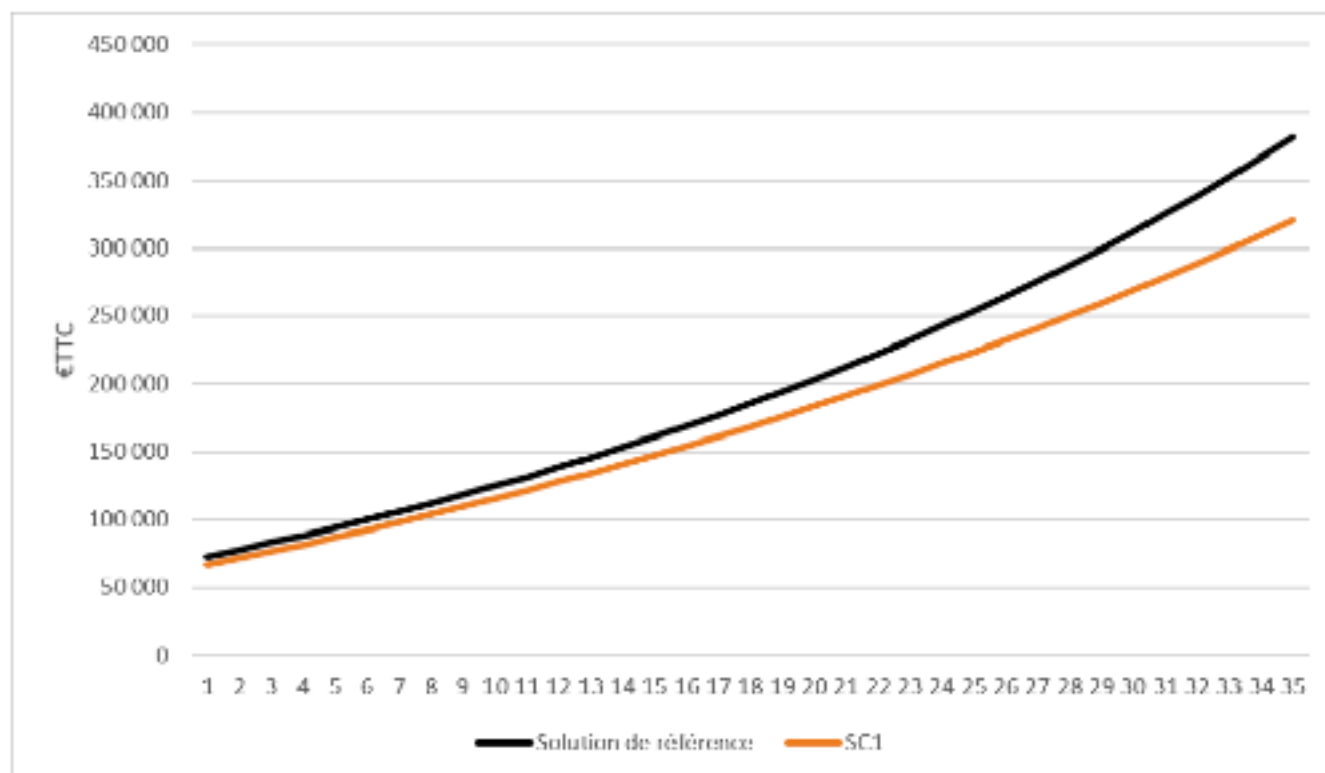


Rentabilité atteinte à la 55^{ème} année
par rapport à la solution de référence

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

Bilan financier sur 20 ans Avec subventions

		Solution de référence	Biomasse
Facture énergie	€TTC	71 259	32 121
Exploitation/Garantie	€TTC	63 862	89 406
Reste à charge travaux	€HTVA	67 918	61 666
Totaux	€TTC	203 039	183 193



Rentabilité atteinte dès la première année par rapport à la solution de référence

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

CALCUL DU GAIN SUR LE COÛT DU COMBUSTIBLE

Tableau des coûts sur un an en Euros TTC

SITUATION ACTUELLE	LitresFuel	Kwh	Tarif	Coût		
Chauffage Fioul Mairie Ecole Logement	1070		1,42 €	1519,40 €		
Chauffage électrique Salle Communale		3736	0,23 €	840,60 €		
Chauffage électrique Cuisine Salle Communale		546	0,23 €	122,85 €		
Chauffage électrique Sas Ecole		266	0,23 €	59,85 €		
TOTAL				2542,70 €		
SITUATION FUTURE						
7 tonnes de copeaux				1322,00 €		
TOTAL				1322,00 €		
Gain annuel en euros				1220,70 €		
Gain en %				52 %		

PROJET DE CHAUFFERIE BOIS

DETAIL DES SUBVENTIONS ET CALCUL DU RESTE A CHARGE

DEPENSES	RECETTES			Taux
	Montant total HT	Subventions	Montant	
Gros Œuvre	36 700 €	ADEME	8 580 €	4%
Charpente-Couverture	14 806 €	Région	45 181 €	22%
Menuiserie	4 725 €	DDAD	94 187 €	45%
Plâtrerie - Peinture	3 486 €	DDSR	20 000 €	10%
Chauffage - ventilation - électricité	106 272 €			
Isolation intérieure	- €			
MOE	28 947 €			
Autres	14 035 €			
		Autofinancement	41 024 €	20%
Total	208 971 €	Total	208 971 €	100,00%

POINTS D' ATTENTION

Trésorerie nécessaire pour avancer les 208 971€ en attendant les subventions
 Avance de 41794,00€ de TVA pendant 1 an

-> Plan de financement mensuel à étudier avec possibilité de demander une ligne de trésorerie à la banque

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026
QUESTIONS DIVERSES

SECURISATION ACCES MAIRIE ECOLE SALLE COMMUNALE



SECURISATION ACCES MAIRIE ECOLE SALLE COMMUNALE



Réponses des ABF le 11/06 suite à notre demande de préconisation:
Etant donné sa situation, M. Carbonié-Suils préconise que la clôture soit constituée d'une ganivelle ou d'un grillage souple (galvanisé ou éventuellement teinté vert posé sur piquets de fer ou bois). Le portail et le portillon doivent être en bois sur le même modèle que le portail existant, côté toilettes publiques.

M. Carbonié-Suils reste à votre disposition pour un échange lors d'une permanence à Bracieux.

Prochaine Etape:

- En attente de la réunion de conciliation avec les ABF planifiée le 15 juillet

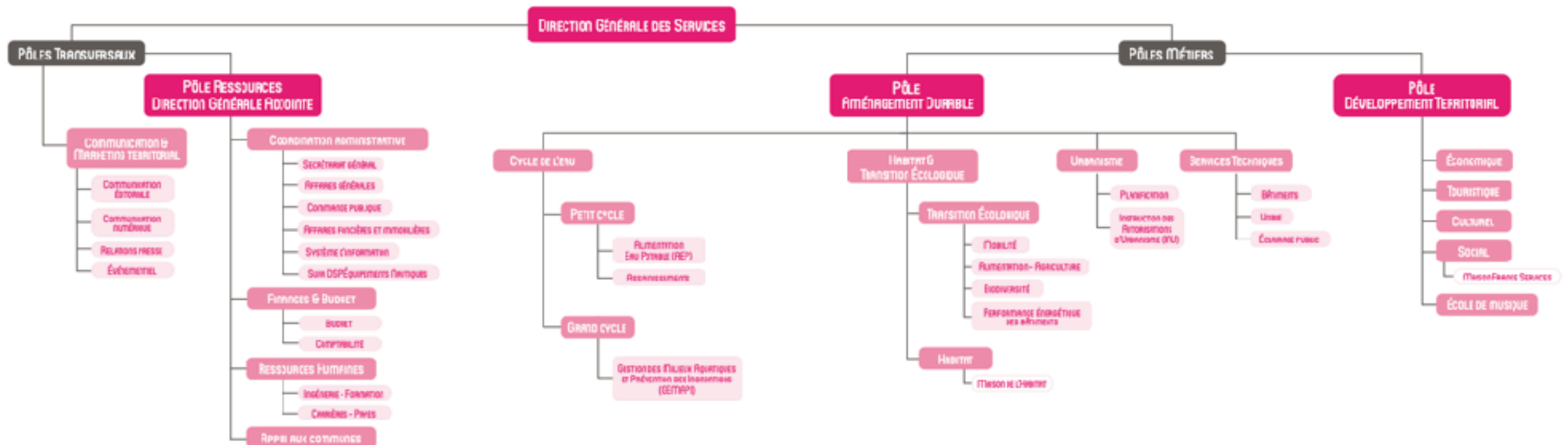
TROMBINOSCOPE DES AGENTS

TROMBINOSCOPE
Juin 2026



<https://extranet.grandchambord.fr/wp-content/uploads/2026/07/Trombinoscope-agents-CCGC-Juin-2026.pdf>

ORGANISATION DES SERVICES



COMMUNICATION – BULLETIN MUNICIPAL

Inès BIJU-DUVAL et Loïc HELIAS

GAZETTE DE BAUZY. (Octobre 2026)

FESTILLESIME 41. (printemps 2027)

FETE NATIONALE - 14 JUILLET



FÊTE NATIONALE

**Programme du mardi 14 juillet 2026
à Bauzy**

Sur le pré de l'église de Bauzy

13h30 Inscription au concours de Pétanque
(10€ par équipe - buvette)

14h Début du concours

Devant la mairie de Bauzy

18h Verre de l'amitié offert par la municipalité

20h Repas républicain partagé et musical avec la participation de la Muroise et l'amicale de Fontaines

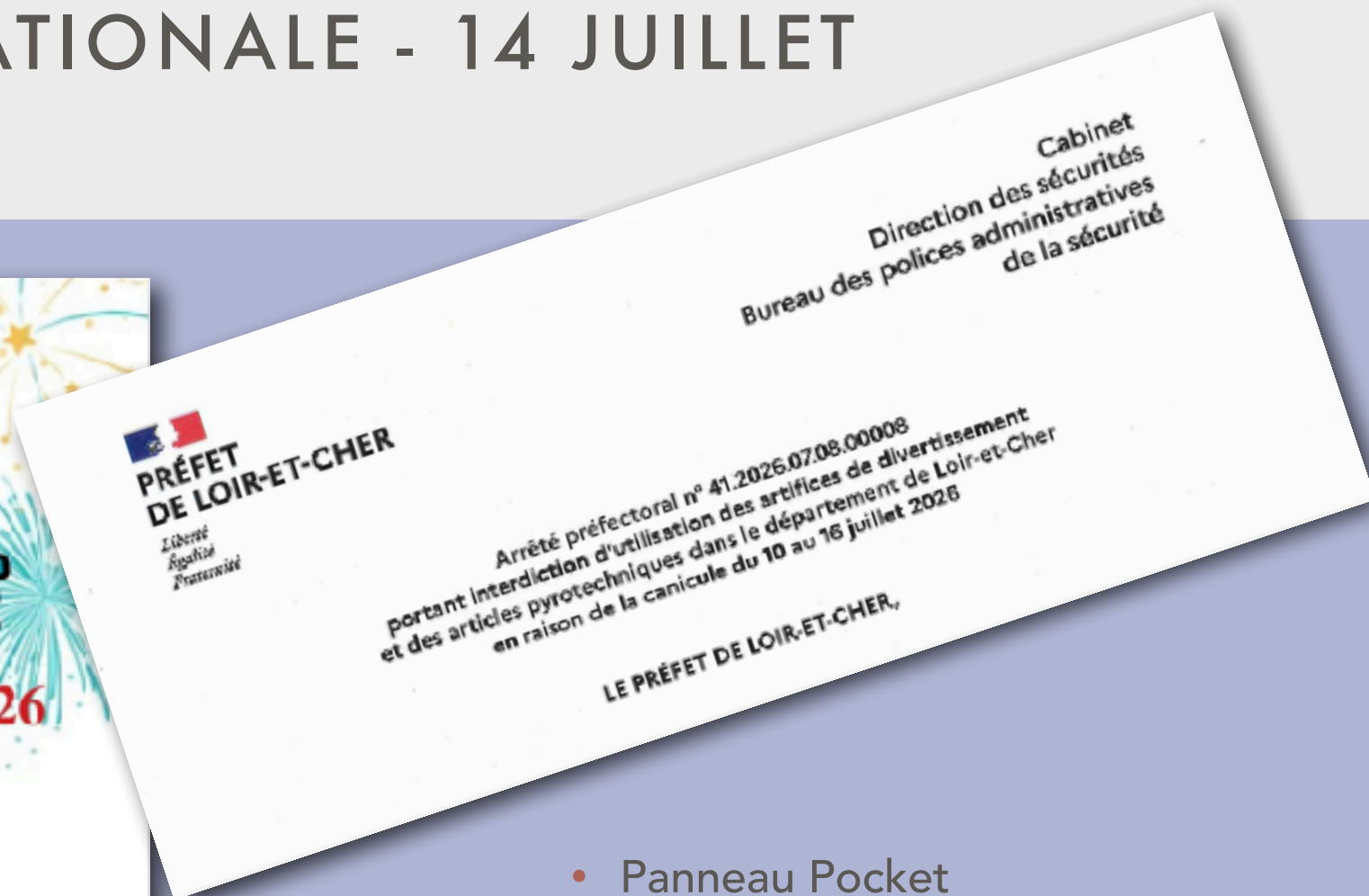
22h30 Retraite au flambeau

Sur l'étang communal de Bauzy

23h Feu d'artifice à l'étang communal offert par les communes de Bauzy et Neuvy

COMMUNE DE
BAUZY
LOIR-ET-CHER

Les festivités auront lieu sous réserve des conditions météorologiques



- Panneau Pocket
- Affichage
- Pas dans les boîtes aux lettres

VOTRE AVIS SUR
LES MODES DE
COMMUNICATION

ÉVOLUTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

SITUATION ACTUELLE

- Lundi 10h - 12h00
- Vendredi 15h00- 19h00

SITUATION A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE

- Lundi 10h - 12h00
- Mardi ?
- Jeudi ?
- Vendredi 15h00- 19h00

- Fin de CCD de Justine au 30 Juin
- Arrivée de Mélanie depuis le 1er Juillet
- Absence de Christine
en arrêt jusqu'au 15 juillet
pour la suite mi temps thérapeutique ?
rentrée de septembre ?

POINTS DIVERS

-> Groupe de la chambre froide HS suite à la canicule :
Devis de remplacement signé pour : 2803€ TTC

-> Vente de la Gazinière de la cuisine pour remplacement par une plus simple

-> Bonnes vacances

CONSEIL MUNICIPAL BAUZY MERCREDI 8 JUILLET 2026

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 10 SEPTEMBRE